

## Contactez-nous

Mairie  
Place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
02 98 40 13 33  
mairie@saint-thonan.fr  
saintthonan | www.saint-thonan.fr

## Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Mardi : 8h30 à 12h.  
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 12h.  
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Samedi : 9h00 à 12h00

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h  
et sur rendez-vous.

### Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation  
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie  
(voirie - urbanisme - embellissement)  
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés  
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -  
Jeunesse et relations avec l'école  
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

### L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et  
de la communication  
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

## Commémoration du 8 mai 1945



● En prévision de la commémoration du 8 mai 1945 l'UNC Saint-Thonan invite ses adhérents et sympathisants à se retrouver:

**Jeudi 8 Mai**  
à 11h00, devant la mairie

La délégation formée se rendra au Monument aux Morts, pour la cérémonie de Mémoire et du Souvenir.

## Déclaration de revenus



La campagne déclarative 2025 pour les revenus 2024 a démarré.

Dans le Finistère,  
**le service est ouvert jusqu'au 28 mai 2025\***.

Pour déclarer en ligne vos revenus, vous êtes invités à vous connecter au site : <https://www.impots.gouv.fr/>

Les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à recourir de façon privilégiée à l'un des services ci-dessous :

- 0809 401 401 (appel non surtaxé)
- <https://www.impots.gouv.fr/>

- Centre des finances publiques - 59 rue de Brest, Landerneau - tous les jours de 8h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 14h à 16h.

\* La déclaration papier doit, quant à elle, être déposée au plus tard le mardi 20 mai 2025 à minuit.

## Sécurité routière



### Les beaux jours arrivent !

- Avec le changement d'heure, les sorties en vélo sont plus fréquentes.

Petit rappel pour votre sécurité : **le casque à vélo, c'est obligatoire pour les moins de 12 ans**, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et vivement conseillé à tout âge.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou les adolescents.

Soyons vigilants !

**Nouveau!**

# RiBiN'AD

TRANSPORT  
À LA DEMANDE

Il y a forcément un **arrêt près de chez vous!**

Sur réservation  
➤ **02 98 83 73 83**

Plus d'infos  
[pays-landerneau-daoulas.fr](https://pays-landerneau-daoulas.fr)

## Déclarations préalables

### Demandées et accordées :

- Kergac, ravalement des façades d'une maison d'habitation.
- Chemin du Spernel, installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.

### Demandées :

- Rue de Kersaos, construction d'un carport.
- Kergac, construction d'un carport.

### Accordées :

- Guichegu, installation d'une Tiny House.

## Permis de construire

### Demandé et accordé :

- Prat Ledan, extension d'un hangar, changement de menuiseries et réfection de la toiture existante.

## Permis d'aménager

### Demandé et accordé :

- Kerilis Bras, aménagement d'un lotissement de 23 lots.



## Service environnement

### ORDURES MENAGERES

- Les lundis 5 et 19 mai.

### EMBALLAGES ET PAPIER

- Les lundis 12 et 26 mai.

## Déchetterie

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern  
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.  
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

## Information sur les travaux au centre-bourg

- La seconde phase des travaux d'aménagement de la route départementale 25 (RD25), entre la rue de l'église et la fin de la rue de Kersaos, ont débuté le 14 octobre dernier.

En cette période, les travaux de terrassement se poursuivent afin d'adapter la chaussée et ses abords au futur aménagement paysager et aux mobilités douces. Cette phase de travaux voit également la réalisation des enrobés sur la chaussée principale.

Compte tenu des différentes phases prévisionnelles, ces travaux occasionnent des perturbations ; c'est pourquoi la circulation y est interdite :

- des déviations sont mises en place, afin de garantir la sécurité de tous, **nous vous demandons de les respecter** ;
- la voie jouxtant la Maison de l'Enfance n'est pas une voie praticable, uniquement réservée aux services de secours, aux services techniques et aux mobilités douces.

Afin de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter la plus grande prudence et vigilance aux abords du chantier.

### - RAPPEL - TRANSPORTS SCOLAIRES.

Seul l'arrêt « Place Saint-Nicolas » de la ligne 2623 de 8h10, et de retour à 16h00, ne peut pas être desservi.

Il est temporairement déplacé à « Kerilis Bras » devant l'aire de jeux. Nous vous informons que le boulodrome est ouvert du lundi au vendredi dès 8h00 pour accueillir les élèves et leur permettre de s'abriter en cas d'intempéries. Le transporteur est informé.

## Déjections canines



- La mairie étant saisie de nombreuses plaintes, nous rappelons aux propriétaires de chien que les **déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants** et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).

## Café des aidants

- Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », gratuit et sans inscription, chaque mois autour d'un thème :

### « Comment je vais. »

**Jeudi 15**  
De 14 h à 16 h  
Bar Lounge  
« Two the Moon »  
Landerneau

**Vendredi 16**  
De 14 h à 16 h  
Bar-épicerie  
« Les Orties »  
Le Tréhou

**Vendredi 23**  
De 14 h à 16 h  
Café - pub « Le Paul Art's »  
Daoulas

- Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

# Maison de l'Enfance

- Comment s'inscrire ? Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

## Accueil de loisirs sans hébergement

### ● Mois de mai

- Vendredi 2 : Silence ça pousse - Promenade.
- Mercredi 7 : Cœur d'abeille - La nature au crépuscule.
- Mercredi 14 : Capteurs de soleil - ça pince.
- Mercredi 21 : Ombrelles de printemps - Sur le dos de la fourmi.
- Mercredi 28 : Land art - Jacinthe en fleur.



## Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »



- Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, du lundi au vendredi à partir de 9 h.

Ce service public gratuit - financé par la CAF et les communes conventionnées, dont Saint-Thonan - permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant.

Vous pouvez y trouver les listes des assistants maternels.

Renseignements par téléphone, en contactant les animatrices Célia Moalic Coquil et Céline David :

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.asso.fr - 51, rue de la mairie à Plouédern

## Bibliothèque

# Bibliothèque Municipale



- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

**les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h**

**les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h**

- ▲ Fermeture les jeudis 1er, 8, 29 mai ainsi que le samedi 31 mai.

*(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture - uniquement nos livres, pas de dons. Merci).*

- **Activités du mois de mai :**

- **Vendredi 16** à 10 h 30 : animation « Bébés Lecteurs ».

Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

- ▶ Adresse mail : [bibliotheque.saintthonan@orange.fr](mailto:bibliotheque.saintthonan@orange.fr)

- ▶ Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

## Vie paroissiale

- Messes du mois de mai :

- Les dimanches 11 et 25 mai à 18h30 à l'église de Saint-Divy.

# Etat Civil

## Naissances

- Louka LAOT QUAINNETIER, né le 3 avril 2025 à Brest.
- Maé MARHADOUR, né le 8 avril à Brest.



## SERVICES DE SANTE

### Médecine générale

**Docteur COLINAS**

89, Kerilis Bras • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

### Cabinet infirmier

**DESPAS - TREGUIER**

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

### Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



## Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune.

Belle découverte !



## Dates à retenir

★ Vendredi 16 mai, à 10h30 :  
« Animation Bébés Lecteurs » à la Bibliothèque.

★ Samedi 3 juin, de 15h à 17h :  
« Vente de composteurs » à la Mairie.  
Composteur bois 300L : 22€  
Composteur bois 600L : 27€

## Information

★ Réunion « alcooliques libres », à 20h tous les lundis ; Centre socioculturel, 2 Rue des Déportés, Lesneven.

Les réunions s'adressent à toute personne qui a un problème d'alcool. Elle se déroule dans l'anonymat.

Contact : 06 42 23 72 22

## Génération mouvement club Saint-Nicolas



### ● Activités des mois de mai et juin

- Lundi 12 mai : Jeu « le savez-vous ? » à Saint-Thonan.
- Jeudi 15 mai : Qualification pétanque GMOUV Bas Elorn à Saint-Thonan.
- Jeudi 22 mai : Interclubs (dominos, pétanque) à Guipavas.
- Vendredi 23 mai : Sortie au Radom à Pleumeur-Bodou et les 7 îles de Perros-Guirec avec le club de Saint-Divy.
- Mercredi 4 juin : Finale de pétanque GMOUV à Saint-Renan.
- Jeudi 5 juin : Interclubs (dominos, pétanque) à Guipavas.

## Amicale de Chasse



# Ball Trap



# SAINT-THONAN

Site de «Prat Ledan»

Les 21-22 juin 2025 (le samedi à partir de 14h et le dimanche 10h)

Une FOSSE - Un TIR PERDRIX - Une PASSÉE et un RABBIT

Entrée libre, gratuite et restauration sur place

TIR À LA CARABINE pour petits et grands

PERMIS DE CHASSE OU PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE AVEC ASSURANCE

## Nouveau commerce • ST FOOD



● Depuis quelques semaines, le restaurant rapide « ST FOOD » s'est installé au cœur de notre commune. « ST FOOD » est un lieu accueillant et chaleureux qui vous propose des produits frais et locaux :

Sandwichs, burgers, paninis, tacos,

Tenders, nuggets, snack steak, frites maison,

Desserts maison.

► « ST FOOD », 15 place Saint-Nicolas - 07 59 61 31 63 - stfood29800@gmail.com.

## Nouvelle activité • Abers Guêpes Frelons



● Nouvellement installée sur la commune, la société « Abers, Guêpes, Frelons » est spécialisée dans la lutte raisonnée contre les nuisibles.

Désintectisation (frelons asiatiques, guêpes...), dératisation.

Agée « Certibiocide ».

► 06 31 23 61 45 - abers.guepes.frelons@gmail.com

## Mikaël Balcon • Taupier

● Mikaël Balcon vous propose ses services de piégeur de taupes sur Saint-Thonan et dans un rayon de 10km.

Plus de renseignements au 06 67 59 45 41.



## Offre d'emploi



### AGENT POLYVALENT DU SERVICE TECHNIQUE

● La commune recrute un agent polyvalent contractuel pour renforcer temporairement le service technique. Polyvalent, l'agent participera à l'ensemble des activités du service. Le poste est à pourvoir à compter du 5 mai pour une durée de 6 mois, renouvelable.

Contrat à temps partiel : 23h/semaine.

Candidature par courrier à la Mairie ou par courriel : mairie@saint-thonan.fr

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.  
Les annonces pour le bulletin du mois de juin sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 mai 2025**.